

23 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Association des œuvres catholiques de Saint-Saulve.** Objet : formation morale, sociale, physique et culturelle des jeunes et adultes des deux sexes par les œuvres d'éducation populaire, charitables, sociales, culturelles ou d'enseignement, de caractère catholique ou admis comme tel, soit directement, soit en facilitant le fonctionnement de telles œuvres, en mettant notamment à leur disposition les immeubles qui leur sont nécessaires. Siège social : 7, place Louis-Maillard, Saint-Saulve.

23 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Société de chasse L'Hasprienne.** Objet : amélioration de la chasse ; protection et repeuplement en gibier ; répression du braconnage et en général assurer une meilleure organisation de la chasse pour permettre aux adhérents d'améliorer l'exercice de ce sport. Siège social : rue Jean-Jaurès, Haspres.

24 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **La Boule bouchinoise.** Objet : faire connaître le jeu d'adresse de la pétanque et créer des liens de camaraderie entre les membres. Siège social : café Jean, place Tholozé, Bouchain.

24 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Vicq Sports.** Objet : pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social : mairie de Vicq.

24 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Association des amis du groupe scolaire Roger-Salengro.** Objet : assurer une liaison permanente, dans une atmosphère de confiance réciproque, entre les parents d'élèves, la direction et le personnel enseignant de l'établissement scolaire. Siège social : école du Quart de Six heures, 1, rue Roger-Salengro, Escaudain.

24 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Poney-Club amandinois.** Objet : animer et développer la jeunesse à la connaissance du poney. Siège social : route de Lecelles, Saint-Amand-les-Eaux.

29 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. L'association Amicale du personnel employés et ouvriers de Bruay-sur-Escout change son titre, qui devient : **Amicale du personnel municipal de Bruay-sur-Escout.** Siège social : mairie de Bruay-sur-Escout.

2 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Les Amis de Bouchain et de son histoire.** Objet : sauvegarder la tour d'Ostrevant, les remparts et les vestiges de l'ancienne ville fortifiée ; faire connaître la cité par des conférences ou causeries ; favoriser les jeunes dans leurs recherches archéologiques ; créer dans la tour un musée d'histoire locale, etc. Siège social : mairie de Bouchain.

2 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Football-Club Valenciennes Auto Industrie.** Objet : pratique de l'éducation physique et des sports et entre autres du football. Siège social : 3 et 5, avenue de Lorraine, Valenciennes.

3 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Club des supporters de la Jeunesse sportive d'Haveluy-Football.** Objet : soutien moral et matériel ; développement des liens d'amitié entre ses membres et la jeunesse sportive d'Haveluy. Siège social : salle du patronage, rue Ferrer, Haveluy.

8 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Anciens combattants d'Afrique du Nord de Steene.** Objet : maintenir les liens entre les anciens combattants de l'Afrique française du Nord et défendre les intérêts matériels, moraux et sociaux de ses membres. Siège social : chez M. Loonis, café de la Poste, Steene.

8 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Association communale de chasse de Neuf-Berquin.** Objet : favoriser la protection et le repeuplement du gibier, notamment par la création de réserves, la répression du braconnage, la protection des animaux utiles à l'agriculture et la destruction des animaux nuisibles. Siège social : café de la Maison commune, rue de Cassel, Neuf-Berquin.

8 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Association sportive d'Holque.** Objet : développer la pratique des sports et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : café-tabac Georges Deram, Wattendam, Holque.

8 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. L'association **Union des associations de familles du canton de Cassel** transfère son siège social de l'institution Sainte-Marie, avenue A.-Samyn, Cassel, au Tom, Ochteezele.

60 - OISE

2 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Comité d'aide aux Cheveux blancs et d'action sociale de Courteuil-Saint-Nicolas.** Objet : entourer ou secourir les personnes âgées de la commune ; examiner les cas sociaux et organiser les quêtes sur la voie publique. Siège social : mairie de Courteuil.

8 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Association gymnique de Villers-sous-Saint-Leu.** Objet : développer la pratique de la gymnastique et le goût du sport en général chez les jeunes. Siège social : mairie de Villers-sous-Saint-Leu.

62 - PAS-DE-CALAIS

23 février 1972. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Foyer socio-éducatif du C.E.S. de Méricourt.** Objet : favoriser la rénovation pédagogique. Siège social : C.E.S. H.-Wallon, Méricourt.

25 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Association d'aide et de soins à domicile aux personnes âgées.** Objet : à Houdain et dans les environs, aide ménagère et soins à domicile aux personnes qui en ont besoin, par suite de leur âge ou de leur état. Siège social : mairie d'Houdain.

28 février 1972. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Association des anciens combattants et prisonniers de guerre de Ficheux.** Objet : resserrer les liens d'amitié des anciens combattants et prisonniers de guerre ; conserver et célébrer le culte du souvenir des morts au Champ d'honneur ; défendre les droits des anciens combattants et des prisonniers de guerre ; aider les sociétaires dans le besoin. Siège social : mairie de Ficheux.

1^{er} mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Calais. **Association départementale de protection civile n° 62 (A.D.P.C. n° 62).** Objet : agir de toutes manières possibles en faveur du développement de la protection des populations civiles contre les dangers du temps de paix et du temps de guerre. Siège social : 1, avenue du Président-Wilson, Calais.

6 mars 1972. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Jeunesse musicale d'Achicourt.** Objet : rôle éducatif musical pour les jeunes pour la formation d'une société musicale. Siège social : salle municipale d'Achicourt.

7 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Lens. **Comité de braderie du Centre, Harnes.** Objet : organisation de la braderie du Centre de Harnes au bénéfice du B.A.S. (Bureau d'aide sociale de Harnes). Siège social : 83, rue des Fusillés, Harnes.

7 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Lens. L'association Union des poilus de Carvin change son titre, qui devient : **Union des poilus et anciens combattants de Carvin,** et transfère son siège social de chez M. Alexandre Carlier, 13, rue du Centre, Carvin, à l'hôtel de ville de Carvin.

65 - HAUTES-PYRÉNÉES

7 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost. **Association Constant-Marie Pel.** Objet : perpétuer son souvenir, son exemple ; promouvoir des activités dans son esprit, notamment le développement humain par une vie simple dans le cadre de la nature, par des rencontres amicales, des moyens culturels et artistiques (en particulier des ateliers artisanaux), par des activités physiques pour un épanouissement harmonieux de la personne et toutes opérations de ce genre. Siège social : 40, route de Pau, Lourdes.

72 - SARTHE

28 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de La Flèche. **Comité des fêtes d'Asnières-sur-Vègre.** Objet : organisation de manifestations populaires destinées à favoriser le développement du commerce local et des loisirs, à promouvoir une action culturelle et à aider au bon renom de la cité. Siège social : chez Mlle Simone Rouzier, Asnières-sur-Vègre.

3 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de La Flèche. L'association **Société hippique Sablé-Solesmes** transfère son siège social du 11, rue Michel-Vielle, Sablé, à la résidence du Maine, Sablé.

4 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de La Flèche. **Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Germain-d'Arcé.** Objet : organiser des voyages au profit des sapeurs-pompiers et organiser des fêtes au profit des membres honoraires. Siège social : mairie de Saint-Germain-d'Arcé.

73 - SAVOIE

21 février 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne. L'association **Etoile bessanaise** change son titre, qui devient : **Etoile sportive bessanaise.** Siège social : Bessans.

3 mars 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne. **Syndicat des moniteurs du Ski français de l'école de ski de Saint-François-Longchamp.** Objet : assurer sur le plan local l'étude et la défense des intérêts professionnels des adhérents ; acheter, pour les répartir entre ses membres, tous objets nécessaires à l'exercice de leur profession ; acquérir, prendre à bail, louer tous immeubles, bâtis ou non, utiles à l'activité professionnelle. Siège social : bureau E.S.F., Saint-François-Longchamp.